



Itinérance et cohabitation sociale à Montréal

février 2025






CDC CENTRE-SUD

Corporation de développement communautaire

→ **Assurer un développement solidaire & démocratique du quartier en vue de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale**

80 organismes
communautaires
membres



**Le communautaire :
un expert à financer
et à reconnaître**

RECOMMANDATION

Que la Ville de Montréal

- **Reconnaisse les organismes communautaires comme faisant partie de la solution** aux crises de l'itinérance, du logement et des surdoses. Cette reconnaissance ne doit pas être simplement symbolique. Elle doit dépasser les stratégies de communication et **se matérialiser sur le terrain.**
- Cet appui peut entre autres se faire par **une priorisation de l'expertise communautaire** lorsqu'il est question d'intervention sociale, plutôt que de celle du secteur privé.



Ouvrir des espaces

de dialogues



RECOMMANDATION

Que la Ville de Montréal

→ **Prenne position dans l'espace public pour soutenir les projets des organismes communautaires** lorsqu'ils font face à des enjeux d'acceptation sociale.

Cette recommandation devrait aussi s'appliquer aux autres paliers de gouvernement et aux bailleurs de fonds qui soutiennent financièrement des projets communautaires.

RECOMMANDATION

Que la Ville de Montréal

→ **Soutienne la création d'espaces de dialogue entre les parties prenantes d'un même quartier.**

Ce soutien peut se manifester par des ressources financières, mais aussi par la mobilisation de certaines ressources humaines disposées à participer à ces rencontres d'échanges et offrir des informations justes et claires au public.




Votre participation

est essentielle

PISTES DE RECOMMANDATION

Que la ville de Montréal

- Développe une **vision des espaces publics qui soit réellement inclusive et accessible**, entre autres grâce à l'expertise des personnes concernées.
- **Soutienne des formations** aux commerces et aux personnes travaillant dans les lieux publics (bibliothèques, centres de loisirs, etc.).
- **Fournisse des outils à la population** pour les informer sur les enjeux de cohabitation pour mieux comprendre comment y faire face.



**Soutenir activement les
projets communautaires
et favoriser le dialogue**